

---

---

## Procès-verbal de la séance du Bureau du 10 octobre 2011

---

---

### SOMMAIRE

<i>Présidence</i> de monsieur Jean-Paul Bret, 1er Vice-Président en remplacement de monsieur Gérard Collomb	(p. 5)
<i>Désignation</i> d'un secrétaire de séance	(p. 5)
<i>Appel nominal</i>	(p. 5)
<i>Présidence</i> de monsieur Gérard Collomb, Président	(p. 5)
<i>Adoption</i> du procès-verbal du Bureau du 4 juillet 2011	(p. 5)
<b>N° B-2011-2636</b> Bron - Acquisition d'un garage formant le lot n° 816 de la copropriété Caravelle, située au 356, route de Genas et appartenant à Mme Marie-Christine Mathia -	(p. 5)
<b>N° B-2011-2637</b> Bron - Acquisition des lots n° 719 et 819 du bâtiment C de la copropriété Terrailon dans un immeuble situé 32, rue Marcel Bramet et appartenant à M. Mohamed Saïd -	(p. 5)
<b>N° B-2011-2638</b> Bron - Acquisition d'un appartement et d'une cave formant les lots n° 934 et 943, dépendant du bâtiment C escalier 5 de la copropriété La Caravelle, située au 356, route de Genas et appartenant à M. Miloud Benazouz et Mme Habiba Benchaar -	(p. 5)
<b>N° B-2011-2639</b> Charbonnières les Bains - Acquisition d'une parcelle de terrain située 9, chemin Vert et appartenant aux époux Boussat -	(p. 5)
<b>N° B-2011-2640</b> Craponne - Acquisition d'une parcelle de terrain située 14, rue des Tourrais et appartenant aux époux Samy -	(p. 5)
<b>N° B-2011-2641</b> Craponne - Acquisition d'une partie de la parcelle de terrain cadastrée sous le numéro AT 121, située 3, rue de la Galoche et appartenant à M. Gondard pour la réalisation d'une placette sur le futur mail piéton reliant la rue Centrale à la rue Verdun -	(p. 5)
<b>N° B-2011-2642</b> Craponne - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 29, rue des Tourrais à l'angle de la rue des Docteurs Mérieux et appartenant à l'Association syndicale libre du lotissement Le Clos des Tourrais -	(p. 5)
<b>N° B-2011-2643</b> Craponne - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située rue du Pont Chabrol et appartenant aux conjoints Mure - Abrogation de la décision n° B-2010-1817 du Bureau du 11 octobre 2010 -	(p. 5)
<b>N° B-2011-2644</b> Givors - Aménagement de l'îlot Salengro - Acquisition des lots de copropriété n° 1, 5 et 6 situés 45, rue Roger Salengro et appartenant au Département du Rhône -	(p. 5)
<b>N° B-2011-2645</b> Lyon 2° - ZAC Lyon Confluence - Acquisition à la Société publique locale d'aménagement (SPLA) Lyon Confluence de parcelles et de volumes formant la place nautique -	(p. 5)
<b>N° B-2011-2646</b> Meyzieu - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 46, rue de la République et appartenant à la société Icade Promotion Logement -	(p. 5)
<b>N° B-2011-2647</b> Meyzieu - Accessibilité au site du Montout - Parking des Panettes - Acquisition d'un terrain agricole, parcelle cadastrée CE 57, située chemin des Gaulnes et appartenant à Mme Couhert -	(p. 5)
<b>N° B-2011-2648</b> Mions - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située rue Mangetemps et appartenant à M. Robert Roux -	(p. 5)
<b>N° B-2011-2649</b> Saint Fons - Acquisition, à titre gratuit, et classement dans le domaine public de voirie communautaire d'une parcelle de terrain située 63, rue Carnot -	(p. 8)
<b>N° B-2011-2650</b> Solaize - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 199, rue du Mourin et appartenant aux époux Bosc Joseph -	(p. 6)

<b>N° B-2011-2651</b>	<i>Solaize - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 193, rue du Mourin et appartenant à M. Denis Bosc -</i>	(p. 6)
<b>N° B-2011-2652</b>	<i>Vaulx en Velin - Mise en demeure d'acquérir une parcelle de terrain située 56, rue Lamartine et appartenant aux époux Comte - Renoncement à l'acquisition -</i>	(p. 6)
<b>N° B-2011-2653</b>	<i>Vaulx en Velin - Acquisition d'une parcelle de terrain située 162, avenue Franklin Roosevelt et 103, rue Alexandre Dumas et appartenant à la SCI R2F - Rhône foncier -</i>	(p. 6)
<b>N° B-2011-2654</b>	<i>Vaulx en Velin - Acquisition d'une parcelle de terrain située 21, rue Marius Grosso et 6 appartenant à la SCI P 155, rue Marius Grosso -</i>	(p. 6)
<b>N° B-2011-2655</b>	<i>Villeurbanne - Acquisition d'une parcelle de terrain située 15, avenue de la Rize et appartenant à la Ville -</i>	(p. 6)
<b>N° B-2011-2656</b>	<i>Villeurbanne - Acquisition d'un immeuble situé 7, rue de la Soie et appartenant aux conjoints Gressard -</i>	(p. 6)
<b>N° B-2011-2657</b>	<i>Villeurbanne - Acquisition d'une parcelle de terrain située 66, avenue Roger Salengro et appartenant aux copropriétaires de l'immeuble situé 64, 66, 66B, avenue Roger Salengro -</i>	(p. 6)
<b>N° B-2011-2658</b>	<i>Feyzin - Cession, à titre purement gratuit, à la Commune d'une parcelle de terrain nu située placette des Razes à l'angle de la rue du 8 mai 1945 et de la rue des Razes -</i>	(p. 6)
<b>N° B-2011-2659</b>	<i>Limonest - ZAC des Bruyères - Cession à la SERL, des parcelles 908, 910 et 915 de la section cadastrale I et des parcelles 315, 317, 318, 516, 831, 838 et 839 de la section cadastrale H, représentant une surface globale de 204 856 mètres carrés, situées lieu-dit les Bruyères - Rectification du montant de la TVA -</i>	(p. 6)
<b>N° B-2011-2660</b>	<i>Lissieu - Revente à la Commune d'un immeuble situé 69, route Nationale 6 -</i>	(p. 6)
<b>N° B-2011-2661</b>	<i>Lyon 7° - Cession, au Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL), de 5 parcelles de terrain aménagées en parking et situées 3, place Antonin Perrin -</i>	(p. 6)
<b>N° B-2011-2662</b>	<i>Meyzieu - Cession à madame et monsieur De Oliveira de 2 parcelles de terrain nu situées 35-37, rue du 8 Mai 1945 -</i>	(p. 6)
<b>N° B-2011-2663</b>	<i>Saint Fons - Cession, à la Ville, d'un tènement immobilier situé 80, avenue Jean Jaurès -</i>	(p. 6)
<b>N° B-2011-2664</b>	<i>Saint Priest - Extension de l'université Lyon 2 - Cession, à l'Etat, de diverses parcelles de terrain situées impasse de l'Hippodrome -</i>	(p. 6)
<b>N° B-2011-2665</b>	<i>Tassin la Demi Lune - Cession à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) du lot de copropriété n° 16 située 57, avenue de la République -</i>	(p. 6)
<b>N° B-2011-2666</b>	<i>Villeurbanne - Cession, à la SAS DEJIFI, de 2 emplacements de parking double situés au premier sous-sol de l'ensemble immobilier Le Colysée en copropriété 12, rue Jules Vallès -</i>	(p. 6)
<b>N° B-2011-2667</b>	<i>Lyon 2° - Reconversion du site de l'Hôtel Dieu - Reconnaissance du principe de déclassement futur d'une emprise d'environ 556 mètres carrés située rue Bellecordière -</i>	(p. 8)
<b>N° B-2011-2668</b>	<i>Sathonay Camp - ZAC Castellane - Déclassement de 2 emprises du domaine public de voirie communautaire et cession du terrain situé avenue Félix Faure et boulevard Castellane - Retrait de la décision n° B-2010-1944 du Bureau du 15 novembre 2010 -</i>	(p. 8)
<b>N° B-2011-2669</b>	<i>Givors - Villeurbanne - Autorisation de déposer des demandes de permis de démolir -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2011-2670</b>	<i>Vaulx en Velin - Autorisation donnée à la SCI Foncière RU 01/2011 ou l'un de ses mandataires de déposer une demande de permis de construire portant sur la parcelle communautaire située avenue Jean Moulin et cadastrée sous le numéro 388 de la section AV -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2011-2671</b>	<i>Chassieu - Institution d'une servitude de passage de canalisations électriques au profit de la société Electricité réseau distribution France (ERDF) sur un terrain communautaire situé entre la rue des Chênes et le rond-point Schuman -</i>	(p. 6)
<b>N° B-2011-2672</b>	<i>Projet stratégique agricole et de développement rural (PSADER) - Protection des espaces naturels et agricoles périurbains (PENAP) de l'agglomération lyonnaise 2010-2016 - Convention annuelle de réalisation avec la Chambre d'agriculture - Aide pour l'expérimentation de l'implantation de culture dérobée pollinique - Convention d'application financière - Convention de mise en oeuvre des Comités locaux installation (CLI) avec la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural Rhône-Alpes (SAFER) -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2011-2673</b>	<i>Rillieux la Pape - Quartier de la ville nouvelle - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation d'action 2011 - Approbation de conventions - Participation financière 2011 -</i>	(p. 10)
<b>N° B-2011-2674</b>	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA HLM Alliade Habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 10)
<b>N° B-2011-2675</b>	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA HLM Habitations modernes et familiales (HMF) en Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 10)

<b>N° B-2011-2676</b>	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA HLM Sollar auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 10)
<b>N° B-2011-2677</b>	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SCA Société foncière d'habitat et humanisme auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 10)
<b>N° B-2011-2678</b>	<i>Réaménagement d'une partie de la dette souscrite par la SA HLM Batigère Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 10)
<b>N° B-2011-2679</b>	<i>Acquisition d'un combiné d'hydrocurage avec système de recyclage des eaux de curage - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure négociée avec mise en concurrence -</i>	(p. 12)
<b>N° B-2011-2680</b>	<i>Fourniture de balais pour balayeuses utilisées pour le nettoyage des voies et espaces publics de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer un marché de fournitures à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 12)
<b>N° B-2011-2681</b>	<i>Réalisation d'analyses et de prélèvements pour les laboratoires des directions de l'eau et de la voirie - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 12)
<b>N° B-2011-2682</b>	<i>Travaux de reproduction de documents d'urbanisme - Autorisation de signer un marché de prestations de services à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 10)
<b>N° B-2011-2683</b>	<i>Etudes prospectives sur les évolutions sociétales impactant les déplacements et sur les stratégies de mobilité - Autorisation de signer le marché de prestations à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 12)
<b>N° B-2011-2684</b>	<i>Projet directeur Rives de Saône - Projet Art public - Marché de recherche de partenariats privés dans le cadre du projet Art public sur les Rives de Saône - Autorisation de signer le marché conclu suite à une procédure adaptée avec l'entreprise GoodMatch -</i>	(p. 6)
<b>N° B-2011-2685</b>	<i>Bron - Rillieux la Pape - Travaux d'aménagement de carrés et clairières dans les parcs cimetières de la Communauté urbaine de Lyon - Lot n° 2 : terrassement-voirie réseaux divers (VRD) - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2011-2686</b>	<i>Lyon 2° - Maison du projet Rives de Saône - Autorisation de signer un marché subséquent à l'accord-cadre de location, d'achat et de déplacement de bâtiments modulaires -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2011-2687</b>	<i>Lyon 5° - Aménagement de la rue des Noyers - Tronçon ouest - Marché n° 2 : voirie et réseaux divers (VRD) - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 8)
<b>N° B-2011-2688</b>	<i>Mions - Exploitation de la déchèterie - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 12)
<b>N° B-2011-2689</b>	<i>Pierre Bénite - Haute Roche 2 - Aménagement des espaces publics et extérieurs - Autorisation de signer 4 marchés de travaux conclus à la suite d'une procédure adaptée -</i>	(p. 10)
<b>N° B-2011-2690</b>	<i>Villeurbanne - Exploitation du centre de transfert et d'épandage des déchets du balayage mécanisé de la Feyssine à Villeurbanne - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 12)
<b>N° B-2011-2691</b>	<i>Marché attribué à la société Laporte Service Route - Lot n° 2 : Fourniture de panneaux de police de signalisation de police et de signalisation permanente, temporaire et tous accessoires sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer l'avenant de transfert du marché à la société Laporte Signalisation Routière -</i>	(p. 8)
<b>N° B-2011-2692</b>	<i>Marchés communautaires attribués à la société Enfrasys - Avenant de transfert de marché à la société SDEL Rhône-Alpes Industrie Process -</i>	(p. 11)
<b>N° B-2011-2693</b>	<i>Marché attribué à la société l'Air Liquide SA - Fourniture et livraison de gaz industriel - Autorisation de signer l'avenant de transfert du marché à la société Air Liquide France Industrie -</i>	(p. 8)
<b>N° B-2011-2694</b>	<i>Marché attribué à la société Cete Apave Sudeurope - Contrôle des émissions (air, eau, résidus, bruit) issues du centre de valorisation thermique des déchets urbains de Lyon-Sud - Autorisation de signer l'avenant de transfert du marché à la société Apave Sudeurope SAS -</i>	(p. 12)
<b>N° B-2011-2695</b>	<i>Marchés communautaires attribués à la société Egis Mobilité - Avenant collectif de transfert de marchés à la société Egis France -</i>	(p. 11)
<b>N° B-2011-2696</b>	<i>Lyon 3° - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à la Fédération compagnonnique des métiers du bâtiment (FCMB) d'une partie du tènement immobilier situé 84, avenue Lacassagne -</i>	(p. 6)
<b>N° B-2011-2697</b>	<i>Lyon 7° - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à la SA d'HLM Sollar de l'immeuble situé 30, rue Montesquieu -</i>	(p. 6)
<b>N° B-2011-2698</b>	<i>Contrat de projets Etat-Région (CPER) 2007-2013 - Opération Institut national des sciences appliquées (INSA) - Restructuration du pôle matériaux et 1er cycle - Attribution d'une subvention à l'INSA - Approbation d'une convention -</i>	(p. 11)

<b>N° B-2011-2699</b>	<i>Lyon 2° - Perte de revenus en raison de la démolition du parc de stationnement Saint Antoine - Protocole d'accord relatif à l'indemnisation de Voies navigables de France (VNF) -</i>	(p. 11)
<b>N° B-2011-2700</b>	<i>Lyon 7° - Requalification du secteur Mazargan - Protocole d'accord transactionnel avec M. Philippe Coquard - Versement du solde de l'indemnité d'éviction du bail commercial situé 44, rue de Marseille -</i>	(p. 6)
<b>N° B-2011-2701</b>	<i>Tassin la Demi Lune - ZAC du Centre - Eviction de la société Art Moval des lots de copropriété n° 8, 6 et 15 et situés 57, avenue de la République - Convention d'indemnisation par la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) au profit de la Communauté urbaine de Lyon -</i>	(p. 7)
<b>N° B-2011-2702</b>	<i>Mandat spécial accordé à M. le Vice-Président Jean Paul Colin pour une mission à Madagascar -</i>	(p. 13)
<b>N° B-2011-2703</b>	<i>Mandat spécial accordé à M. le Vice-Président Hubert Julien-Laferrière pour une mission à Addis Abeba (Ethiopie) -</i>	(p. 13)
<b>N° B-2011-2704</b>	<i>Mandat spécial accordé à M. le Vice-Président Hubert Julien-Laferrière et M. le Conseiller Henry Chabert pour une mission à Dhaka (Bangladesh) -</i>	(p. 13)
<b>N° B-2011-2705</b>	<i>Mandat spécial accordé à M. le Président Gérard Collomb, MM. les Vice-Présidents Jean-François Arrue et David Kimelfeld ainsi que M. le Conseiller Alain Galliano pour une mission à Singapour -</i>	(p. 13)
<b>N° B-2011-2706</b>	<i>Lyon 7° - Accord sur le principe de rachat, à SERL@Immo, du bâtiment - Accélérer la mise en œuvre du centre d'infectiologie pour mieux innover (ACCINOV) - hôtel à plateaux techniques bioanalyse et bioproduction, situé 319, avenue Jean Jaurès -</i>	(p. 7)

---

---

---

## Présidence de monsieur Jean-Paul Bret,

### 1er Vice-Président

Le lundi 10 octobre 2011 à 10 heures 30, mesdames et messieurs les membres du Bureau, dûment convoqués le mardi 4 octobre 2011 en séance par monsieur le Président, se sont réunis à l'hôtel de Communauté, sous la présidence de monsieur Jean-Paul Bret puis monsieur Gérard Collomb, Président.

---

### Désignation d'un secrétaire de séance

**M. LE PRESIDENT** : Pour notre séance de ce jour, je vous propose de désigner madame Karine Dognin-Sauze pour assurer les fonctions de secrétaire et procéder à l'appel nominal.

Madame Dognin-Sauze vous avez la parole.

*(Madame Dognin-Sauze est désignée et procède à l'appel nominal).*

**Présents** : MM. Collomb, Bret, Darne J., Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, M. Charrier, Mme Vullien, M. Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Barge, Passi, Brachet, Colin, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, David G., Sangalli.

**Absents excusés** : MM. Reppelin (pouvoir à M. Sangalli), Da Passano (pouvoir à M. Desseigne), Daclin, Calvel (pouvoir à M. Assi), Kimelfeld (pouvoir à Mme Gelas), Crimier (pouvoir à M. Barral), Arrue (pouvoir à Mme Pédrini), Mmes Besson, David M., MM. Charles (pouvoir à M. Buna), Sécheresse (pouvoir à M. Philip), Julien-Laferrière.

**Absents non excusés** : M. Lebuhotel.

*(Le quorum étant atteint, la séance est ouverte)*

---

## Présidence de monsieur Gérard Collomb

### Président

---

### Adoption du procès-verbal

#### du Bureau du 4 juillet 2011

**M. LE PRESIDENT** : Mesdames et messieurs, vous avez tous pris connaissance du procès-verbal du Bureau du 4 juillet 2011. Si personne n'a d'observation à présenter, je vais le mettre aux voix.

*(Le procès-verbal est adopté à l'unanimité).*

**N° B-2011-2636** - Bron - Acquisition d'un garage formant le lot n° 816 de la copropriété Caravelle, située au 356, route de Genas et appartenant à Mme Marie-Christine Mathia - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2637** - Bron - Acquisition des lots n° 719 et 819 du bâtiment C de la copropriété Terraillon dans un immeuble situé 32, rue Marcel Bramet et appartenant à M. Mohamed Saïd - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2638** - Bron - Acquisition d'un appartement et d'une cave formant les lots n° 934 et 943, dépendant du bâtiment C

escalier 5 de la copropriété La Caravelle, située au 356, route de Genas et appartenant à M. Miloud Benazouz et Mme Habiba Benchaar - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2639** - Charbonnières les Bains - Acquisition d'une parcelle de terrain située 9, chemin Vert et appartenant aux époux Boussat - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2640** - Craponne - Acquisition d'une parcelle de terrain située 14, rue des Tourrais et appartenant aux époux Samy - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2641** - Craponne - Acquisition d'une partie de la parcelle de terrain cadastrée sous le numéro AT 121, située 3, rue de la Galoche et appartenant à M. Gondard pour la réalisation d'une placette sur le futur mail piéton reliant la rue Centrale à la rue Verdun - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2642** - Craponne - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 29, rue des Tourrais à l'angle de la rue des Docteurs Mérieux et appartenant à l'Association syndicale libre du lotissement Le Clos des Tourrais - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2643** - Craponne - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située rue du Pont Chabrol et appartenant aux conjoints Mure - Abrogation de la décision n° B-2010-1817 du Bureau du 11 octobre 2010 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2644** - Givors - Aménagement de l'îlot Salengro - Acquisition des lots de copropriété n° 1, 5 et 6 situés 45, rue Roger Salengro et appartenant au Département du Rhône - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2645** - Lyon 2° - ZAC Lyon Confluence - Acquisition à la Société publique locale d'aménagement (SPLA) Lyon Confluence de parcelles et de volumes formant la place nautique - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2646** - Meyzieu - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 46, rue de la République et appartenant à la société Icade Promotion Logement - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2647** - Meyzieu - Accessibilité au site du Montout - Parking des Panettes - Acquisition d'un terrain agricole, parcelle cadastrée CE 57, située chemin des Gaulnes et appartenant à Mme Couhert - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2648** - Mions - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située rue Mangetemps et appartenant à M. Robert Roux - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2650** - Solaize - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 199, rue du Mourin et appartenant aux époux Bosc Joseph - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2651** - Solaize - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 193, rue du Mourin et appartenant à M. Denis Bosc - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2652** - Vaulx en Velin - Mise en demeure d'acquérir une parcelle de terrain située 56, rue Lamartine et appartenant aux époux Comte - Renoncement à l'acquisition - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2653** - Vaulx en Velin - Acquisition d'une parcelle de terrain située 162, avenue Franklin Roosevelt et 103, rue Alexandre Dumas et appartenant à la SCI R2F - Rhône foncier - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2654** - Vaulx en Velin - Acquisition d'une parcelle de terrain située 21, rue Marius Grosso et appartenant à la SCI P 155, rue Marius Grosso - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2655** - Villeurbanne - Acquisition d'une parcelle de terrain située 15, avenue de la Rize et appartenant à la Ville - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2656** - Villeurbanne - Acquisition d'un immeuble situé 7, rue de la Soie et appartenant aux conjoints Gressard - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2657** - Villeurbanne - Acquisition d'une parcelle de terrain située 66, avenue Roger Salengro et appartenant aux copropriétaires de l'immeuble situé 64, 66, 66B, avenue Roger Salengro - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2658** - Feyzin - Cession, à titre purement gratuit, à la Commune d'une parcelle de terrain nu située placette des Razes à l'angle de la rue du 8 mai 1945 et de la rue des Razes - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2659** - Limonest - ZAC des Bruyères - Cession à la SERL, des parcelles 908, 910 et 915 de la section cadastrale I et des parcelles 315, 317, 318, 516, 831, 838 et 839 de la section cadastrale H, représentant une surface globale de 204 56 mètres carrés, situées lieu-dit les Bruyères - Rectification du montant de la TVA - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2660** - Lissieu - Revente à la Commune d'un immeuble situé 69, route Nationale 6 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2661** - Lyon 7° - Cession, au Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise

(SYTRAL), de 5 parcelles de terrain aménagées en parking et situées 3, place Antonin Perrin - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2662** - Meyzieu - Cession à madame et monsieur De Oliveira de 2 parcelles de terrain nu situées 35-37, rue du 8 Mai 1945 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2663** - Saint Fons - Cession, à la Ville, d'un tènement immobilier situé 80, avenue Jean Jaurès - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2664** - Saint Priest - Extension de l'université Lyon 2 - Cession, à l'Etat, de diverses parcelles de terrain situées impasse de l'Hippodrome - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2665** - Tassin la Demi Lune - Cession à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) du lot de copropriété n° 16 située 57, avenue de la République - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2666** - Villeurbanne - Cession, à la SAS DEJIFI, de 2 emplacements de parking double situés au premier sous-sol de l'ensemble immobilier Le Colysée en copropriété 12, rue Jules Vallès - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2671** - Chassieu - Institution d'une servitude de passage de canalisations électriques au profit de la société Electricité réseau distribution France (ERDF) sur un terrain communautaire situé entre la rue des Chênes et le rond-point Schuman - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2684** - Projet directeur Rives de Saône - Projet Art public - Marché de recherche de partenariats privés dans le cadre du projet Art public sur les Rives de Saône - Autorisation de signer le marché conclu suite à une procédure adaptée avec l'entreprise GoodMatch - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

**N° B-2011-2696** - Lyon 3° - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à la Fédération compagnonique des métiers du bâtiment (FCMB) d'une partie du tènement immobilier situé 84, avenue Lacassagne - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2697** - Lyon 7° - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à la SA d'HLM Sollard de l'immeuble situé 30, rue Montesquieu - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2700** - Lyon 7° - Requalification du secteur Mazargan - Protocole d'accord transactionnel avec M. Philippe Coquard - Versement du solde de l'indemnité d'éviction du bail commercial situé 44, rue de Marseille - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2701** - Tassin la Demi Lune - ZAC du Centre - Eviction de la société Art Moval des lots de copropriété n° 8, 6 et 15 et situés 57, avenue de la République - Convention d'indemnisation par la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) au profit de la Communauté urbaine de Lyon - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2706** - Lyon 7° - Accord sur le principe de rachat, à SERL@Immo, du bâtiment, Accélérer la mise en oeuvre du centre d'infectiologie pour mieux innover (ACCINOVO) - hôtel à plateaux techniques bioanalyse et bioproduction, situé 319, avenue Jean Jaurès - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier

**M. LE PRESIDENT :** Monsieur le Vice-Président Barral rapporte les dossiers n° B-2011-2636 à B-2011-2648, B-2011-2650 à B-2011-2666, B-2011-2671, B-2011-2684, B-2011-2696 et B-2011-2697, B-2011-2700, B-2011-2701 et B-2011-2706. Monsieur Barral, vous avez la parole.

**Monsieur le Vice-Président BARRAL, rapporteur :**  
Merci monsieur le Président. Tout d'abord, divers dossiers d'acquisitions.

Le dossier n° B-2011-2641 concerne l'acquisition d'un terrain à Craponne, des aménagements de voirie de proximité d'une surface de 172 mètres carrés, pour une dépense de 32 000 €.

Le dossier n° B-2011-2654 à Vaulx en Velin, dans le cadre de l'aménagement du BUE, concerne l'acquisition d'un terrain de 247 mètres carrés pour un montant de 2 470 €.

Les dossiers n° B-2011-2646, B-2011-2642, B-2011-2643, B-2011-2650 et B-2011-2651 concernent les communes de Meyzieu, Craponne et Solaize, dans le cadre d'aménagements de voirie de proximité. Il s'agit de l'acquisition de divers terrains pour une surface de 1 004 mètres carrés et ces acquisitions se feront à titre gratuit.

Les dossiers n° B-2011-2639, B-2011-2648, B-2011-2655 et B-2011-2657 concernent les communes de Charbonnières les Bains, Craponne, Mions et Villeurbanne. Il s'agit de diverses acquisitions de terrains pour une surface de 476 mètres carrés et une dépense de 50 050 € pour des aménagements de voirie de proximité.

Le dossier n° B-2011-2653 à Vaulx en Velin, dans le cadre du BUE, concerne l'acquisition d'un terrain de 4 182 mètres carrés pour une dépense de 500 167,20 € TTC pour des aménagements de voirie de proximité.

Le dossier n° B-2011-2647 à Meyzieu, dans le cadre de l'aménagement du parking des Panettes, concerne l'acquisition d'un terrain de 10 304 mètres carrés pour une dépense de 412 160 €.

Le dossier n° B-2011-2645 à Lyon 2°, est relatif à l'acquisition à la SPLA Lyon Confluence des parcelles et volumes aménagés pour une surface de 45 900 mètres carrés environ pour un montant de 18 807 385,46 € TTC. Il s'agit entre autre de la place nautique.

Le dossier n° B-2011-2640 à Craponne, dans le cadre de l'aménagement de voirie, rue des Tourrais, concerne l'acquisition d'un terrain de 7 mètres carrés pour un montant de 300 €.

Le dossier n° B-2011-2656 à Villeurbanne, relatif à l'aménagement du Carré de Soie, concerne l'acquisition d'une maison d'habitation sur un terrain de 435 mètres carrés pour un montant de 520 000 €.

Le dossier n° B-2011-2644 à Givors, dans le cadre de l'aménagement de l'îlot Salengro, concerne l'acquisition d'un lot de copropriétés pour un montant de 220 000 €.

Les dossiers n° B-2011-2636, B-2011-2637 et B-2011-2638 dans le cadre de l'ANRU de Bron, concernent l'acquisition de 2 logements, 2 caves, un garage, des parties communes s'y rattachant, pour un montant de 155 000 €.

Dans le cadre de cessions, le dossier n° B-2011-2659 à Limonest, concerne la cession à la SERL, dans le cadre de la ZAC des Bruyères, de 204 856 mètres carrés de terrain pour un montant de 5 271 156,18 € TTC.

Le dossier n° B-2011-2665 à Tassin la Demi Lune, concerne la cession à la SERL, dans le cadre de la ZAC du centre, d'un lot de copropriété avec une indemnité de remploi pour un montant de 3 600 €.

Le dossier n° B-2011-2666 à Villeurbanne, concerne la cession à la société DEJIFI, de 2 parkings pour un montant de 36 000 €.

Le dossier n° B-2011-2662 à Meyzieu, dans le cadre d'un remembrement de parcelles, concerne la cession aux époux De Oliveira, d'une parcelle de délaissés de voirie de 277 mètres carrés pour un montant de 100 000 €.

Le dossier n° B-2011-2660 à Lissieu, suite à une préemption, concerne la revente à la Ville, d'un terrain permettant la construction de 13 logements sociaux et cette cession se fait au prix de 245 000 €.

Le dossier n° B-2011-2663 à Saint Fons, concerne la cession à la Ville, suite à une préemption pour la réalisation d'un chemin piéton, d'un bâtiment sur un terrain pour un montant de 410 000 €.

Le dossier n° B-2011-2661 à Lyon 7°, concerne la cession au SYTRAL, d'un terrain de 1 001 mètres carrés à titre gratuit qui permettra l'extension de la ligne T 1, la SERL se chargeant de l'indemnité aux commerçants et le réaménagement de 21 places de parking.

Le dossier n° B-2011-2658 à Feyzin, concerne la cession gratuite, dans le cadre du déplacement de l'école primaire compte tenu des risques technologiques, d'un terrain placette des Razes, d'une surface de 225 mètres carrés.

Le dossier n° B-2011-2664 à Saint Priest, concerne la régularisation avec l'Etat, dans le cadre de l'extension de l'université Lyon 2, avec la cession d'un terrain de 6 797 mètres carrés à titre gratuit.

Ensuite, divers dossiers, le n° B-2011-2652 à Vaulx en Velin, dans le cadre de voirie, concerne l'abandon de projet d'élargissement relatif à l'emplacement réservé n° 04, et le renoncement à la mise en demeure d'acquiescer ce terrain.

Le dossier n° B-2011-2671 à Chassieu, concerne l'établissement au profit de ERDF, à titre gratuit, d'une servitude de passage de canalisations.

Le dossier n° B-2011-2696 à Lyon 3°, concerne la mise en place d'un bail emphytéotique, à titre gratuit, auprès de la Fédération compagnonnique des métiers du bâtiment (FCMB) dans le cadre de son campus scolaire. Ce bail aura une durée jusqu'en 2080.

Le dossier n° B-2011-2697 à Lyon 7°, concerne la mise à disposition, par bail emphytéotique, d'une durée de 55 ans avec un droit d'entrée de 950 000 € et 1 € symbolique durant 40 ans et 25 000 € sur les 15 dernières années, d'un terrain permettant la réalisation de 12 logements PLUS et 5 logements PLAI.

Le dossier n° B-2011-2701 à Tassin la Demi Lune, concerne un remboursement au profit du Grand Lyon de la part de la SERL, dans le cadre de la ZAC du centre : il s'agit d'une indemnité d'un montant de 231 032 € suite à l'expropriation de copropriété.

Le dossier n° B-2011-2706 à Lyon 7°, est relatif à la mise en place d'un accord de principe de rachat à SERL@ immo, au 1er semestre 2013, d'une propriété sur laquelle s'installe ACCINOV et bientôt une SEM patrimoniale.

Le dossier n° B-2011-2700 à Lyon 7°, dans le cadre d'aménagements, concerne la régularisation d'une indemnité d'éviction concernant la libération d'un garage automobile, pour un montant de 220 000 €.

Le dossier n° B-2011-2684, dans le cadre du projet Rives de Saône, concerne un marché de partenariats privés dans le cadre du projet Art public, pour un montant de 50 000 € et une participation aux résultats de 8 % calculé sur le financement apporté.

Voilà, monsieur le Président, j'en ai terminé pour ces dossiers.

**M. LE PRÉSIDENT** : Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité. MM. Collomb, Bouju, Darne, Crimier (pouvoir à M. Barral), M. Bernard n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2011-2645 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales),

MM. Brachet, Bouju, Barge, Da Passano (pouvoir à M. Desseigne) n'ayant pas pris part au débat ni au vote des dossiers n° B-2011-2659, B-2011-2665, B-2011-2701 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : M. le Vice-Président BARRAL.

**N° B-2011-2649** - Saint Fons - Acquisition, à titre gratuit, et classement dans le domaine public de voirie communautaire d'une parcelle de terrain située 63, rue Carnot - Direction de la voirie -

**N° B-2011-2667** - Lyon 2° - Reconversion du site de l'Hôtel Dieu - Reconnaissance du principe de déclassement futur d'une emprise d'environ 556 mètres carrés située rue Bellecordière - Direction de la voirie -

**N° B-2011-2668** - Sathonay Camp - ZAC Castellane - Déclassement de 2 emprises du domaine public de voirie communautaire et cession du terrain situé avenue Félix Faure et boulevard Castellane - Retrait de la décision n° B-2010-1944 du Bureau du 15 novembre 2010 - Direction de la voirie -

**N° B-2011-2687** - Lyon 5° - Aménagement de la rue des Noyers - Tronçon ouest - Marché n° 2 : voirie et réseaux divers (VRD) - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la voirie -

**N° B-2011-2691** - Marché attribué à la société Laporte Service Route - Lot n° 2 : Fourniture de panneaux de police de signalisation de police et de signalisation permanente, temporaire et tous accessoires sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer l'avenant de transfert du marché à la société Laporte Signalisation Routière - Direction de la voirie -

**N° B-2011-2693** - Marché attribué à la société l'Air Liquide SA - Fourniture et livraison de gaz industriel - Autorisation de signer l'avenant de transfert du marché à la société Air Liquide France Industrie - Direction de la voirie -

**M. LE PRÉSIDENT** : Monsieur le Vice-Président Abadie rapporteur les dossiers n° B-2011-2649, B-2011-2667 et B-2011-2668, B-2011-2687, B-2011-2691, B-2011-2693. Monsieur Abadie, vous avez la parole.

**M. Vice-Président ABADIE, rapporteur** : Monsieur le Président, le premier dossier concerne la Commune de Saint Fons, l'acquisition à titre gratuit, de la parcelle de terrain d'une surface de 1 425 mètres carrés aménagée en parc de stationnement située 63, rue Carnot à Saint Fons et appartenant à la Commune. Il concerne l'autorisation donnée à monsieur le Président pour accomplir toutes les démarches et signer tous les documents nécessaires à la régularisation de cette acquisition.

Le dossier n° B-2011-2691 concerne un avenant de transfert. Par son jugement du 16 mars 2011, le Tribunal de commerce de Lyon a arrêté un plan de cession de la société Laporte Service Route au profit de la société Euromark Holding avec faculté de se substituer par une société à créer. La société Laporte Signalisation Routière prend l'activité de la société Laporte Service Route SAS. Le présent avenant vient prendre acte de cette opération et autorise la société Laporte Signalisation Routière à se substituer ainsi à la société Laporte Service Route SAS dans le marché communautaire dont elle est titulaire. Ce marché passé avec la Communauté urbaine de Lyon et non soldé concerne le marché n° 09276110, des fournitures de panneaux de police de signalisation, lot n° 2. Cet avenant ne change en rien le marché.

Le dossier n° B-2011-2693 concerne également un avenant de transfert. Par assemblée générale du 6 mai 2011, il a été approuvé l'apport partiel d'actif soumis au régime des scissions consenti par la société l'Air Liquide SA à la société Air Liquide France Industrie, de son activité de fourniture et de commercialisation de gaz industriels en France.

Le présent avenant de transfert vient prendre acte de cette opération et autorise la société Air Liquide France Industrie à se substituer à la société l'Air Liquide SA dans le marché communautaire n° 11516711 : fourniture et livraison de gaz industriel. Cet avenant ne change en rien le marché existant.

Le dossier n° B-2011-2687 à Lyon 5° concerne l'aménagement de la rue des Noyers - Tronçon ouest - Marché n° 2 : voirie et réseaux divers (VRD). Une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée. La commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 16 septembre 2011, a classé les offres et choisi celle du groupement d'entreprises Guintoli RA/EHTP RA/Siorat RA pour un montant de 347 421 € HT, soit 415 515,52 € TTC. Il est proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché.

Le n° B-2011-2668 à Sathonay Camp, est relatif à la ZAC Castellane : La SERL, aménageur, doit acquérir au Grand Lyon un terrain nu d'une superficie de 99 629 mètres carrés. Il ressort que ce terrain est affecté partiellement à usage de parkings



publics en 2 endroits. Il convient préalablement à la cession du terrain, de procéder au déclassement de ces 2 emprises au sein de la parcelle AI 40. L'ensemble des services communautaires consultés est favorable à ce déclassement qui ne remet pas en cause la desserte, et reste dispensé d'enquête publique. Ainsi, la Communauté urbaine céderait à la SERL, dans le cadre de la ZAC, le terrain nu cadastré n° 31 et 40 de la section AI pour un montant de 4 046 000 €, le coût de démolition des bâtiments étant à hauteur de 642 000 €.

Par ailleurs, conformément à la nouvelle réglementation sur la TVA, il y a lieu de donner des précisions sur le prix de vente. Celui-ci étant en HT, il convient d'ajouter la TVA, ce qui porte un prix de cession de 4 206 532,87 € TTC.

Le dossier n° B-2011-2667 à Lyon 2°, concerne la reconversion du site de l'Hôtel Dieu. Depuis l'année 2011, l'ensemble des activités de l'Hôtel Dieu, établissement situé quai Jules Courmont à Lyon 2° et appartenant aux Hospices civils de Lyon a été relocalisé sur d'autres sites de l'agglomération lyonnaise.

Une réflexion en commun avec la Ville de Lyon, les HCL et la Communauté urbaine de Lyon a donc été engagée pour mener à bien un projet de reconversion du site de l'Hôtel Dieu. A la suite d'une consultation d'opérateurs, le projet de la société Eiffage Construction a été retenu. Le projet présenté par groupement Eiffage prévoit, en plus de la reconversion des bâtiments de l'Hôtel Dieu sur le tènement appartenant aux HCL, la construction de bâtiments tertiaires dans l'alignement des constructions existantes rue Bellecordière sur une emprise d'environ 556 mètres carrés sur la rue Bellecordière. Cette emprise est nécessaire au projet de reconversion de l'Hôtel Dieu et fait partie aujourd'hui du domaine public de voirie communautaire. Il faut procéder à un déclassement préalable avant sa cession aux HCL en vue de son incorporation à l'emprise de la promesse de bail à construction. Il est donc proposé que la Communauté urbaine prenne acte du principe de déclassement de cette emprise.

Voilà, monsieur le Président.

**M. LE PRESIDENT** : Merci beaucoup. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité. MM. Bouju, Brachet, Barge, Da Passano (pouvoir M. Desseigne) n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2011-2668 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : M. le Vice-Président ABADIE.

**N° B-2011-2669** - Givors - Villeurbanne - Autorisation de déposer des demandes de permis de démolir - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

**N° B-2011-2670** - Vaulx en Velin - Autorisation donnée à la SCI Foncière RU 01/2011 ou l'un de ses mandataires de déposer une demande de permis de construire portant sur la parcelle communautaire située avenue Jean Moulin et cadastrée sous le numéro 388 de la section AV - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2685** - Bron - Rillieux la Pape - Travaux d'aménagement de carrés et clairières dans les parcs cimetières de la Communauté urbaine de Lyon - Lot n° 2 : terrassement-voirie réseaux divers (VRD) - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -

Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

**N° B-2011-2686** - Lyon 2° - Maison du projet Rives de Saône - Autorisation de signer un marché subséquent à l'accord-cadre de location, d'achat et de déplacement de bâtiments modulaires - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le Vice-Président Blein rapporte les dossiers n° B-2011-2669 et B-2011-2670, B-2011-2685 et B-2011-2686. Monsieur Blein, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président BLEIN, rapporteur** : Monsieur le Président, le dossier n° B-2011-2669 vise à vous autoriser à déposer des demandes de permis de démolir sur les bâtiments situés 8, 10, rue Pierou, 53, rue Roger Salengro, 22, rue Emile Zola à Givors dans le cadre du projet "Îlots du centre", de même que 7, rue Bonnet à Villeurbanne dans le cadre de la réalisation d'une réserve foncière.

Le dossier n° B-2011-2670 autorisera la Société Civile Immobilière Foncière RU ou tout autre société se substituant à elle, à déposer une demande de permis de construire portant sur la parcelle communautaire située avenue Jean Moulin à Vaulx en Velin cadastrée sous le numéro 388, en vue de la réalisation d'un ensemble de logements.

Le dossier n° B-2011-2685 concerne des travaux d'aménagement de carrés et clairières dans les parcs cimetières de la Communauté urbaine de Lyon. Il vous autorise à signer, à l'issue de la procédure d'appel d'offres ouvert, un marché à bons de commande et tous les actes afférents au lot n° 2 pour les terrassements VRD, pour un montant minimum de 240 000 HT et maximum de 960 000 € HT.

Le dossier n° B-2011-2686 a pour objet la mise en place d'une maison du projet Rives de Saône, quai Saint Antoine à Lyon 2°. Cette maison de projet sera réalisée au moyen de 3 modules préfabriqués à structure bois offrant un ensemble modulaire à vocation d'accueil du public, d'exposition et de réunions.

Il vise à vous autoriser à signer le marché consécutif avec l'entreprise 3M Services pour un montant de 621 920 € TTC.

**M. LE PRESIDENT** : Merci. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président BLEIN.

**N° B-2011-2672** - Projet stratégique agricole et de développement rural (PSADER) - Protection des espaces naturels et agricoles périurbains (PENAP) de l'agglomération lyonnaise 2010-2016 - Convention annuelle de réalisation avec la Chambre d'agriculture - Aide pour l'expérimentation de l'implantation de culture dérobée pollinique - Convention d'application financière - Convention de mise en oeuvre des Comités locaux installation (CLI) avec la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural Rhône-Alpes (SAFER) - Délégation générale au développement urbain - Direction de la planification et des politiques d'agglomération -

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le Vice-Président Assi rapporte le dossier n° B-2011-2672. Monsieur Assi, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président ASSI, rapporteur** : Monsieur le Président, dans le cadre de la mise en oeuvre des projets stratégiques

agricoles et développement rural (PSADER) et protection des espaces naturels et agricoles périurbains (PENAP), il est proposé l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 112 592 € au profit de la Chambre d'agriculture du Rhône, dans le cadre de la mise en œuvre de l'animation technique PSADER-PENAP et d'une politique agricole périurbaine pour 2011.

Il est aussi proposé d'approuver la convention de réalisation à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et la Chambre d'agriculture du Rhône sur la période du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2011 définissant, notamment, les conditions d'utilisation de ces subventions.

Par ailleurs, ce dossier comprend aussi l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 2 204 € au profit de Monsieur Vacher situé à Meyzieu pour la mise en place de culture dérobée pollinique, ainsi que la convention à passer entre la Communauté urbaine et lui-même définissant les conditions d'utilisation de cette subvention. Dans le cadre des veilles foncières, il y a aussi une subvention de fonctionnement d'un montant de 19 508 € au profit de la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural Rhône-Alpes (SAFER) dans le cadre de la mise en œuvre de l'expérimentation d'un bureau technique installation de l'agglomération lyonnaise et de comités locaux installation.

Il est aussi proposé au Bureau d'approuver la convention de réalisation à passer entre la Communauté urbaine et la SAFER du Rhône, sur la période du 1er janvier 2011 au 30 juin 2012, définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

Enfin, il est proposé de solliciter, auprès de la Région Rhône-Alpes, la subvention la plus élevée possible pour la mise en œuvre de l'animation technique agricole du PSADER-PENAP.

Voilà, monsieur le Président.

**M. LE PRESIDENT** : Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité, M. Barge n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2011-2672 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : M. le Vice-président ASSI.

---

**N° B-2011-2673** - Rillieux la Pape - Quartier de la ville nouvelle - Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation d'action 2011 - Approbation de conventions - Participation financière 2011 - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le Vice-Président Brachet rapporte le dossier n° B-2011-2673. Monsieur Brachet, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président BRACHET, rapporteur** : Monsieur le Président, pour mémoire, il est recommandé à monsieur le Vice-Président Charrier de ne pas prendre part aux débats et au vote du dossier n° B-2011-2673 compte tenu de sa qualité de délégué du Grand Lyon au conseil d'administration de la société Erilia.

Il s'agit d'approuver la programmation de la gestion sociale et urbaine de proximité du quartier de la ville nouvelle de la Commune de Rillieux la Pape et de verser les subventions à Erilia pour 29 000 €, 40 000 € pour la Ville de Rillieux la Pape,

10 000 € au profit de Dynacité, 2 850 € au profit de Primogest et 10 905 € au profit d'Optiparc et vous autorisez à signer lesdites conventions qui vont avec.

**M. LE PRESIDENT** : Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité. M. Charrier n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2011-2673 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : M. le Vice-Président BRACHET.

---

**N° B-2011-2689** - Pierre Bénite - Haute Roche 2 - Aménagement des espaces publics et extérieurs - Autorisation de signer 4 marchés de travaux conclus à la suite d'une procédure adaptée - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le Vice-Président Charrier rapporte le dossier n° B-2011-2689. Monsieur Charrier, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président CHARRIER, rapporteur** : Monsieur le président, le dossier n° B-2011-2689 concerne Pierre Bénite, Haute Roche 2. Il vous est proposé d'autoriser la SERL à signer 4 marchés de travaux en vue de l'aménagement des espaces publics et extérieurs de cette cité classé quartier politique de la Ville. Le montant de ces 4 marchés se situe à environ 3 M€. Avis favorable.

**M. LE PRESIDENT** : Merci. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité. MM. Bouju, Brachet, Barge, Da Passano (pouvoir à M. Desseigne) n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2011-2689 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : M. le Vice-président CHARRIER.

---

**N° B-2011-2674** - Garanties d'emprunts accordées à la SA HLM Alliade Habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

**N° B-2011-2675** - Garanties d'emprunts accordées à la SA HLM Habitations modernes et familiales (HMF) en Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

**N° B-2011-2676** - Garanties d'emprunts accordées à la SA HLM Sollar auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

**N° B-2011-2677** - Garanties d'emprunts accordées à la SCA Société foncière d'habitat et humanisme auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

**N° B-2011-2678** - Réaménagement d'une partie de la dette souscrite par la SA HLM Batigère Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

**N° B-2011-2682** - Travaux de reproduction de documents d'urbanisme - Autorisation de signer un marché de prestations de services à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale au développement urbain - Direction de la planification et des politiques d'agglomération -

**N° B-2011-2692** - Marchés communautaires attribués à la société Enfrasys - Avenant de transfert de marché à la société SDEL Rhône-Alpes Industrie Process - Délégation générale aux ressources - Direction des affaires juridiques et de la commande publique -

**N° B-2011-2695** - Marchés communautaires attribués à la société Egis Mobilité - Avenant collectif de transfert de marchés à la société Egis France - Délégation générale aux ressources - Direction des affaires juridiques et de la commande publique -

**N° B-2011-2698** - Contrat de projets Etat-Région (CPER) 2007-2013 - Opération Institut national des sciences appliquées (INSA) - Restructuration du pôle matériaux et 1er cycle - Attribution d'une subvention à l'INSA - Approbation d'une convention - Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation -

**N° B-2011-2699** - Lyon 2° - Perte de revenus en raison de la démolition du parc de stationnement Saint Antoine - Protocole d'accord relatif à l'indemnisation de Voies navigables de France (VNF) - Direction de l'évaluation et de la performance -

**M. LE PRESIDENT** : Madame la Vice-Présidente Pédrini rapporte les dossiers n° B-2011-2674 à B-2011-2678, B-2011-2682, B-2011-2692, B-2011-2695, B-2011-2698 et B-2011-2699. Madame Pédrini, vous avez la parole.

**Mme la Vice-Présidente PÉDRINI, rapporteur** : Monsieur le Président, les dossiers n° B-2011-2674 à B-2011-2678 portent sur des garanties d'emprunts.

Le dossier n° B-2011-2674 concerne des garanties d'emprunts accordées à la SA HLM Alliade Habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations. La somme garantie par la Communauté urbaine n'excède pas 85 % et concerne 28 logements, soit 2 PLUS, 1 PLAI et 25 PLUS et le montant total garanti est de 1 025 296 €.

Le dossier n° B-2011-2675 porte sur des garanties d'emprunts accordées à la SA HLM Habitations modernes et familiales en Rhône-Alpes, le prêteur est la Caisse des dépôts et consignations. Pour cet organisme les emprunts sont garantis à 85 % et concernent 24 logements à construire dont 21 PLUS et 3 PLAI, 69 logements en acquisitions en VEFA, soit 53 en PLUS et 16 PLAI et 30 logements en acquisition amélioration, soit 25 PLUS et 5 PLAI. Le montant total garanti est de 9 380 763 €.

Le dossier n° B-2011-2676 concerne des garanties d'emprunts accordées à la SA HLM Sollar auprès de la Caisse des dépôts et consignations. Pour cet organisme les emprunts garantis à 85 % concernent 58 logements en acquisitions en VEFA, soit 55 PLUS et 3 PLAI. Le montant total garanti est de 5 503 867 €.

Le dossier n° B-2011-2677 concerne des garanties d'emprunts accordées à la SCA Société foncière d'habitat et humanisme auprès de la Caisse des dépôts et consignations. Pour cet organisme 2 logements en PLAI, la Société foncière d'habitat ne réalise que des logements PLAI. Le montant est garanti à 100 % pour un montant de 80 000 €.

Le dossier n° B-2011-2678 concerne des garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Batigère Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations. Ce dossier concerne un contrat de réaménagement de 30 prêts contractés en 4 contrats et leur réaménagement ainsi que 6 autres contrats de prêts réaménagés. Les nouvelles caractéristiques de prêts sont pour l'essentiel une durée réajustable des prêts sur 25 ans, le

passage à l'index du Livret A à index EURIBOR, la baisse de la marge du prêt locatif social et l'allongement de la durée du prêt. Le capital garanti refinancé est de 39 841 040,90 €.

Le dossier n° B-2011-2682 est celui de madame la Vice-Présidente DAVID. Il concerne l'autorisation de signer un marché de prestations de services à la suite d'une procédure d'appel d'offres. En effet, le PLU nécessitant des travaux de reproduction spécifiques, une procédure d'appel d'offres a donc été lancée pour l'attribution du marché relatif à la reproduction de documents d'urbanisme. Le marché fera l'objet d'un marché à bons de commande.

Le dossier n° B-2011-2692 concerne un avenant de transfert. En effet, la société Enfrasys a cédé à la société SDEL Rhône-Alpes industrie Process la branche complète de travaux d'études, de construction, de réalisation et de maintenance dans les domaines électriques, d'instrumentation et d'automatismes spécifiquement dédiés au secteur hydraulique ainsi que les activités connexes, dépendant de son fonds de commerce. Un marché non soldé passé avec la Communauté urbaine est concerné. C'est un marché géré par la direction de l'eau. Cet avenant ne change en rien les clauses du marché susvisé.

Le dossier n° B-2011-2695 concerne un avenant collectif de transfert de marchés à la société Egis France. Cette société fait apport de l'ensemble de ses activités à la société Egis France. 9 marchés passés avec la Communauté urbaine non soldés sont concernés dont 1 marché géré par la direction de l'eau, 2 par la direction de la voirie et 6 par la délégation générale au développement urbain. Cet avenant ne change en rien les clauses des marchés susvisés.

J'ai aussi un dossier de monsieur le Vice-Président Arrue, le numéro B-2011-2698 qui concerne une opération relative à l'Institut national des sciences appliquées (INSA). En effet, par délibération n° 2011-2404 du 12 septembre 2011, le Conseil de communauté a décidé l'individualisation partielle d'une autorisation de programme pour la 1<sup>ère</sup> tranche de travaux de l'opération de restructuration du pôle matériaux et 1er cycle de l'Institut national des sciences appliquées de Lyon dans le cadre du contrat de projets Etat-Région 2007-2013 pour le volet enseignement supérieur - vie étudiante et recherche.

Les travaux seront réalisés en 2 tranches distinctes. Le montant global est évalué à 7,76 M€ avec un financement de 560 000 € de la part de l'Etat, 5,2 M€ du Conseil régional Rhône-Alpes et 2 M€ de la Communauté urbaine.

L'INSA de Lyon assure la maîtrise d'ouvrage de ces 2 opérations. Pour mettre en œuvre l'engagement communautaire pour la première tranche de travaux, il est proposé d'accorder une subvention d'équipement au profit de l'INSA de Lyon pour un montant de 995 000 €. Il s'agit d'approuver l'attribution de cette subvention d'équipement et d'autoriser monsieur le Président à signer ladite convention.

Le dernier dossier, n° B-2011-2699, concerne un protocole d'accord relatif à l'indemnisation de VNF pour perte de revenus en raison de la démolition du parc de stationnement Saint Antoine.

Ce protocole formalise les accords intervenus entre la Communauté urbaine et VNF dans le cadre du projet de reconstruction du parc Saint Antoine, le transfert de propriété au profit de la Communauté urbaine, du volume situé sur l'emprise du domaine public fluvial nécessaire au futur parc

de stationnement Saint Antoine avant le 1er septembre 2012, contre paiement fixé par France domaine.

L'autorisation de la démolition du parc actuel lorsque le futur parc sera construit. Cette démolition sera prise en charge par la Communauté urbaine pour un coût estimatif actuellement fixé à 4 M€.

La valorisation de l'indemnité pour perte de revenus à VNF pour un montant de 4,5 M€ valeur 2016 avec un versement intégral à VNF au moment de la signature de la convention de superposition d'affectation qui devrait intervenir en 2016.

J'en ai terminé monsieur le Président.

**M. LE PRESIDENT** : Merci bien. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, M. Brachet n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2011-2674 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente PÉDRINI.

---

**N° B-2011-2679** - Acquisition d'un combiné d'hydrocurage avec système de recyclage des eaux de curage - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure négociée avec mise en concurrence - Direction de l'eau -

**N° B-2011-2681** - Réalisation d'analyses et de prélèvements pour les laboratoires des directions de l'eau et de la voirie - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction de l'eau -

---

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le Vice-Président Colin rapporte les dossiers n° B-2011-2679 et B-2011-2681. Monsieur Colin, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président COLIN, rapporteur** : Monsieur le Président, le dossier n° B-2011-2679 concerne l'acquisition d'un combiné d'hydrocurage avec système de recyclage des eaux de curage pour les canalisations. C'est l'entreprise Hydrovide qui est proposée par la commission d'appel d'offres pour un montant de 394 000 € HT, soit 471 224 € TTC.

Le dossier n° B-2011-2681 concerne le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert en vue de l'attribution des prestations de réalisation d'analyses et de prélèvement pour les laboratoires de la direction de l'eau et de la voirie. Ce sera un marché à bons de commande, conclu pour une durée ferme de 1 an, reconductible de façon expresse 3 fois une année et d'un montant de 500 000 € HT, soit 598 000 € TTC.

**M. LE PRESIDENT** : Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président COLIN.

---

**N° B-2011-2680** - Fourniture de balais pour balayeuses utilisées pour le nettoyage des voies et espaces publics de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer un marché de fournitures à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la propreté -

**N° B-2011-2688** - Mions - Exploitation de la déchèterie - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la propreté -

**N° B-2011-2690** - Villeurbanne - Exploitation du centre de transfert et d'égouttage des déchets du balayage mécanisé de la Feyssine à Villeurbanne - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la propreté -

**N° B-2011-2694** - Marché attribué à la société Cete Apave Sudeurope - Contrôle des émissions (air, eau, résidus, bruit) issues du centre de valorisation thermique des déchets urbains de Lyon-Sud - Autorisation de signer l'avenant de transfert du marché à la société Apave Sudeurope SAS - Direction de la propreté -

---

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le Vice-Président Philip rapporte les dossiers n° B-2011-2680, B-2011-2688, B-2011-2690, B-2011-2694. Monsieur Philip, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président PHILIP, rapporteur** : Le dossier n° B-2011-2680 est un marché de fourniture de balais pour balayeuses avec la société Ouest Vendée avec une autorisation pour signer le marché après choix par la commission permanente d'appel d'offres.

Le dossier n° B-2011-2688 concerne l'exploitation des déchèteries et un marché avec la société NCI Environnement choisie par la commission permanente d'appel d'offres.

Le dossier n° B-2011-2690 concerne l'exploitation du centre de transfert et d'égouttage des déchets du balayage mécanisé de la Feyssine à Villeurbanne avec l'entreprise Coiro. Il s'agit de l'autorisation de signer le marché par le Président.

Le dossier n° B-2011-2694 est un marché attribué à la société Cete Apave Sudeurope pour le contrôle des émissions (air, eau, résidus, bruit) issues du centre de valorisation thermique des déchets urbains de Lyon-Sud dont je rappelle la disponibilité sur le site internet du Grand Lyon en toute transparence. Il s'agit de l'autorisation pour signer le marché par le Président.

**M. LE PRESIDENT** : Merci. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président PHILIP.

---

**N° B-2011-2683** - Etudes prospectives sur les évolutions sociétales impactant les déplacements et sur les stratégies de mobilité - Autorisation de signer le marché de prestations à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale au développement urbain - Direction de la planification et des politiques d'agglomération -

---

**M. LE PRESIDENT** : Madame le Vice-Présidente Vullien rapporte le dossier n° B-2011-2683. Madame Vullien, vous avez la parole.

**Mme le Vice-Présidente VULLIEN, rapporteur** : Monsieur le Président, le dossier n° B-2011-2683 concerne des études prospectives sur les évolutions sociétales impactant les déplacements et sur les stratégies de mobilité. Pour permettre d'établir une vision à moyen terme (2015-2020) et long terme (2020-2030), il est proposé de signer un marché de prestations à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert. Il s'agit d'un marché annuel minimum de 50 000 € HT et maximum de 200 000 € HT et la commission d'appel d'offres, lors de sa séance du 2 septembre 2011, a choisi le groupement d'entreprises 6T Bureau de Recherche/SETEC/TRANSITEC.

Voilà, monsieur le Président.

**M. LE PRESIDENT** : Merci. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente VULLIEN.

---

**N° B-2011-2702** - Mandat spécial accordé à M. le Vice-Président Jean Paul Colin pour une mission à Madagascar - Délégation générale aux ressources - Service des assemblées -

**N° B-2011-2703** - Mandat spécial accordé à M. le Vice-Président Hubert Julien-Laferrière pour une mission à Addis Abeba (Ethiopie) - Délégation générale aux ressources - Service des assemblées -

**N° B-2011-2704** - Mandat spécial accordé à M. le Vice-Président Hubert Julien-Laferrière et M. le Conseiller Henry Chabert pour une mission à Dhaka (Bangladesh) - Délégation générale aux ressources - Service des assemblées -

**N° B-2011-2705** - Mandat spécial accordé à M. le Président Gérard Collomb, MM. les Vice-Présidents Jean-François Arrue et David Kimelfeld ainsi que M. le Conseiller Alain Galliano pour une mission à Singapour - Délégation générale aux ressources - Service des assemblées -

---

**M. LE PRESIDENT** : Madame la Vice-Présidente Frih rapporte les dossiers n° B-2011-2702, B-2011-2703, B-2011-2704, B-2011-2705. Madame Frih, vous avez la parole.

**Mme la Vice-Présidente FRIH, rapporteur** : Monsieur le Président, ces dossiers concernent des mandats spéciaux. Le numéro B-2011-2702 est un mandat spécial accordée à M. le Vice-Président Jean Paul Colin pour Madagascar du 11 au 21 novembre 2011 pour participer au comité de pilotage annuel du programme de coopération entre le Communauté urbaine de Lyon et la Région Haute-Matsiatra ainsi qu'au lancement d'un nouveau programme intitulé CAP'eau.

Le numéro B-2011-2703 concerne un mandat spécial accordé à M. le Vice-Président Hubert Julien-Laferrière pour une mission à Addis Abeba (Ethiopie) du 20 au 25 novembre 2011 pour participer aux Assises de la coopération décentralisée franco-éthiopienne.

Le numéro B-2011-2704 est un mandat spécial accordé à M. le Vice-Président Hubert Julien-Laferrière et M. le Conseiller Henry Chabert pour une mission à Dhaka (Bangladesh) du 26 au 28 novembre 2011 pour participer au comité exécutif de Citynet.

Le dossier n° B-2011-2705 concerne un mandat spécial accordé à M. le Président Gérard Collomb, Mme la Vice-Présidente Karine Dognin-Sauze, M. le Vice-Président David Kimelfeld ainsi que M. le Conseiller Alain Galliano pour une mission à Singapour. Ce dossier fait l'objet d'une note au rapporteur déposée sur les pupitres :

Dans le paragraphe de l'exposé des motifs commençant par "Monsieur le Président Gérard Collomb, etc." et le 1° du **DECIDE**, il convient de lire :

"du 30 octobre au 5 novembre 2011",

*au lieu de :*

"du 31 octobre au 4 novembre 2011".

Dans l'objet du rapport, le paragraphe de l'exposé des motifs commençant par "Monsieur le Président Gérard Collomb, etc." et le 1° du **DECIDE**, il convient de lire :

- "Monsieur le Président Gérard Collomb, messieurs les Vice-Présidents Jean-François Arrue et David Kimelfeld ainsi que monsieur le Conseiller Alain Galliano",

*au lieu de :*

- "Monsieur le Président Gérard Collomb, madame la Vice-Présidente Karine Dognin-Sauze, monsieur le Vice-Président David Kimelfeld ainsi que monsieur le Conseiller Alain Galliano".

Je vous remercie.

**M. LE PRESIDENT** : Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente FRIH.

*La séance est levée à 11 heures 30.*

---